



Jeudi 28 novembre 2019

**NON À LEUR PROJET MORTIFÈRE DE RÉFORME DES RETRAITES
ET À LEURS MAUVAIS COUPS... DE POINTS !**

Gouvernement et MEDEF veulent liquider notre **RETRAITE SOCIALE**, solidaire, intergénérationnelle, par répartition. **Pourquoi ?**

Ils veulent récupérer des milliards d'euros via des fonds de pension privés, piller les 42 régimes actuels de retraite sociale et mettre en place un régime de retraite à points.

Le MEDEF exulte, il va ainsi ratisser large : moins de « charges » à payer – les salariés parlent de cotisations sociales –, et recul de l'âge légal de départ à la retraite (64 ans, 65 ans ou peut-être bien plus). Quant à MACRON et son gouvernement de prédateurs, en tentant de passer en force leur projet par points, ils ne réforment pas, ils ne transforment pas : ils **REFONDENT** notre système de retraite sociale en pulvérisant la retraite par RÉPARTITION au profit de la retraite par **CAPITALISATION. RETRAITE À POINTS : ATTENTION DANGER !**

1 euro cotisé = 1 point acquis... Égalité et équité pour tous... Terminé les régimes spéciaux... », disent-ils. Sauf que **la mauvaise surprise est de taille**. Au moment de partir à la retraite, la pension (conversion du nombre de points acquis multipliés par la valeur du point en cours) va dépendre de plusieurs facteurs : la croissance économique du moment, l'espérance de vie de la génération concernée et le nombre de retraités bénéficiaires. À cela, il faut ajouter que c'est le gouvernement qui attribuera, chaque année, la part du PIB consacré aux retraites (14 % actuellement) ; éventuellement, un complément pourra être fait via la fiscalisation (CSG).

NOUS DEVONS AGIR, VITE, FORT ET TOUS ! SINON : Les pensions de retraite, actuelles et à venir, seront aléatoires, précaires et en forte baisse. Généralisation de la retraite par capitalisation (pour ceux qui en auront les moyens financiers). Fini l'âge de 62 ans pour partir à la retraite à taux plein : chaque postulant aura « la liberté de choix » pour partir avec une retraite décente... vers 65 ans, 66 ans ou 67 ans (comme en Suède où les retraités subissent une baisse de leurs pensions de 10 %).

Il faudra donc travailler bien plus longtemps pour avoir une pension correcte ou bien partir avec une retraite de misère. Pour le calcul de la pension de retraite, toute la carrière sera prise en compte et non plus, comme aujourd'hui pour les salariés du privé les 25 meilleures années, ni pour les fonctionnaires les 6 derniers mois. **ABSOLUMENT TOUT LE MONDE EST CONCERNÉ !** Les retraités actuels, les actifs futurs retraités, les hommes, les femmes, le privé, le public, les indépendants, les privés d'emploi... Tout le monde passera à la moulinette **MACRON/DELEVOYE/MEDEF**. Nous **POUVONS** et nous **DEVONS** arrêter ce massacre social programmé !

A cet effet nous appelons les salariés de la Cellulose du Pin à se mobiliser à partir du 05 décembre 2019 à partir de 4 h du matin pour 24 heures de grève reconductible jusqu'au retrait de cette réforme.

Les grévistes seront accueillis le 05 décembre au matin au local syndical, pour décider ensemble de la manière dont nous mènerons notre action revendicative.

A partir de 16 heures nous déciderons avec les grévistes, en fonction de la position du gouvernement de la reconduction ou pas de la grève.

POURQUOI LE BUDGET DE L'ETAT EST IL DEFICITAIRE?

C'est le résultat d'un choix politique et de société qui consiste à répondre aux aspirations des employeurs, des groupes financiers, et de l'Europe!

A cet effet, différentes mesures qui servent les intérêts des groupes industriels et financiers ont été mis en œuvre par les gouvernements successifs

2013 : Pacte compétitivité emploi (intégrant le CICE) instauré par François Hollande permet aux employeurs de s'exonérer d'une partie des cotisations sociales et de percevoir des aides de l'état

Une mesure qui coûte à l'état (donc au contribuable) 41 Mrds d'€ par an

L'Evasion fiscale évaluée à 80 Mrds d'€ par an

Des mesures symboliques qui traduisent la volonté du gouvernement de favoriser les plus aisés au détriment du reste de la population

La transformation de l'**ISF** en **IFI** qui exonère les placements bancaires et financiers et les liquidités de cet impôt.

Seuls les patrimoines immobiliers restent taxables

Une perte de 3,2 Mrds d'€ pour le budget de l'Etat

La baisse des **APL** dont bénéficient les personnes les plus défavorisées

Un gain évalué à **390 Millions** pour le gouvernement

Les **17 Mrds** accordés aux gilets jaunes qui seront en grande partie financés par le budget de la protection sociale

Pour se renflouer, le gouvernement entend ponctionner le budget de la protection sociale qui est excédentaire, mais pas suffisamment pour combler le déficit de l'Etat, et la réforme des retraites voulue par MACRON entre dans cette logique.

Au prétexte de mesures plus justes, il veut uniformiser les différents systèmes de retraites (mis à part ceux des députés et des sénateurs) et les remplacer par un système unique à points

Un projet imposant trois mesures phares inacceptables

Instauration de bonus/malus en fonction de l'âge du départ à la retraite, l'objectif visé par le gouvernement étant de faire travailler les salariés jusqu'à un âge pivot de 64 ans

Un salarié en activité coûte moins cher à l'état qu'un retraité

Un système de calcul par points dont la valeur sera définie chaque année par le gouvernement

Il pourra ainsi ajuster les dépenses liées au paiement des pensions de retraite en fonction des finances de l'Etat (finances qui résultent de choix politiques)

La prise en compte de l'ensemble des années travaillées pour calculer le montant des pensions de retraites au lieu des 25 dernières années pour le secteur privé ou des 6 derniers mois pour le secteur public

Le montant de la pension de retraite sera ainsi mécaniquement diminuée

Une voie royale s'ouvre pour les financiers qui pourront proposer aux salariés qui voudront s'assurer un montant de retraite correct, des produits axés sur la capitalisation.

CONCLUSION

La réforme des retraites voulue par MACRON ne répond a aucune justification économique, si ce n'est celle issue de choix politiques favorisant la minorité la plus aisée de notre Pays

Cette réforme aura pour chacun d'entre nous les conséquences suivantes:

- **Recul de l'âge du départ à la retraite (64 ans)**
- **Diminution du montant de la pension de retraite**
- **Incertitude sur le montant de la pension de retraite qui pourra varier d'une année sur l'autre**
 - **Affaiblissement du système par répartition au profit de celui par capitalisation**